

Soulier, Gérard et al. *Sur l'Europe à l'aube des années 80*. Paris, P.U.F. Coll. « Publications de la Faculté de Droit et des Sciences politiques et sociales d'Amiens », 1981, 279 p.

Alain Prujinet

Volume 13, numéro 4, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701453ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701453ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Prujinet, A. (1982). Compte rendu de [Soulier, Gérard et al. *Sur l'Europe à l'aube des années 80*. Paris, P.U.F. Coll. « Publications de la Faculté de Droit et des Sciences politiques et sociales d'Amiens », 1981, 279 p.] *Études internationales*, 13(4), 781–783. <https://doi.org/10.7202/701453ar>

l'approche des besoins fondamentaux inclue-rait la satisfaction de besoins non matériels et où le N.O.E.I. serait accompagné de transformations intranationales.

Une autre communication qui mérite d'être signalée est due à Ural Ayberk du département de science politique à la faculté des Sciences économiques et sociales de Genève. On trouve une liste exhaustive de ce qui constitue le programme d'actions concernant l'instauration d'un N.O.E.I.. Comme on le sait, ce programme touche aux matières premières, l'alimentation, le commerce, la réforme du système monétaire international, l'atténuation du problème de la dette, le transfert de technologie, la réglementation des activités des sociétés transnationales etc. L'auteur donne un bilan des résultats obtenus concernant chacune des composantes de ce que pourrait être le N.O.E.I.. Il montre que des progrès ont été enregistrés en ce qui regarde les produits de base ainsi que dans l'élaboration des droits et des devoirs des États de même que dans l'atténuation du problème de la dette. Par ailleurs aucun progrès n'est à signaler pour ce qui touche au domaine alimentaire, le transport, la réforme du système monétaire, le transfert de technologie ou la réglementation des activités des sociétés transnationales. L'auteur semble toutefois assez optimiste quant aux possibilités d'adoption d'une nouvelle stratégie du développement qui reprendrait les éléments essentiels du N.O.E.I. dans une nouvelle convention économique internationale qui auront un caractère obligatoire.

Parmi les autres textes, la brièveté de certaines interventions ou la répétition d'informations ne justifient pas de commentaires particuliers. Il faut également regretter ici et là des allusions au contexte particulier des pays sous-développés qui, pour pertinentes ou opportunes pouvaient-elles être il y a vingt ans, le sont aujourd'hui beaucoup moins. Il est inutile d'insister sur la nécessité, pour de nombreux pays sous-développés, d'apporter des modifications à leur système politique. Il en va de même lorsqu'on met en opposition les valeurs traditionnelles et les valeurs particulières aux sociétés industrielles. Il est vrai, cependant, que l'exemple de l'Iran nous fait

penser que l'on a sûrement sous-estimé l'importance de certaines caractéristiques des pays du tiers-monde.

En guise de synthèse le document se termine comme il a commencé; par une série de questions:

- Le N.O.E.I. un concept obscur?
- Le N.O.E.I. un mythe?
- Le N.O.E.I. un rêve avorté?
- Le N.O.E.I. et les régions un dialogue possible?
- Le N.O.E.I. et les pays industrialisés: une évolution plus favorable aux pays du tiers-monde?

On espère que les bases du N.O.E.I. ne soient plus fondées sur la charité mais sur la nécessité, que la solidarité interétatique ne soit plus traitée comme de la démagogie ou de la simple rhétorique... et que la force des choses appuie la force des idées.

André JOYAL

*Département d'économie
Université du Québec à Trois-Rivières*

SOULIER, Gérard *et al.* *Sur l'Europe à l'aube des années 80.* Paris, P.U.F. Coll. « Publications de la Faculté de Droit et des Sciences politiques et sociales d'Amiens », 1981, 279p.

Le Centre de Relations Internationales et des Sciences politiques d'Amiens a publié un quatrième volume, consacré cette fois à l'Europe en 1980. Les raisons du choix de ce thème sont exposées par Gérard Soulier dans sa présentation. Il s'agit surtout de faire le point après l'effervescence institutionnelle déclenchée par la création du *Conseil européen* en 1974 et dont les éléments les plus marquants sont l'élection au suffrage universel du *Parlement européen* et l'établissement du *système monétaire européen*. L'Europe dont il s'agit se limite donc à la Communauté européenne et les pays de l'Est par exemple ne sont abordés qu'à travers leurs relations commerciales avec l'Occident.

Il s'agit d'un recueil d'études présentées par des chercheurs reliés à l'Université de Picardie. Gérard Soulier ouvre le recueil par un court avant-propos suivi d'une contribution consacrée aux convergences idéologiques des dirigeants français de l'ère giscardienne, des partisans de l'unification européenne et des membres de la commission Trilatérale. Une analyse brillante qui met en valeur le rôle fort important de la Trilatérale dans la vie politique française et européenne quant aux conceptions et perspectives à moyen et long termes. Une communauté de pensée et de langage apparaît clairement, marquant l'apport idéologique de la nouvelle droite des années 1970, celle des gestionnaires pragmatiques et rationnels. Le ton persifleur de Gérard Soulier ne manque pas de cibles. On peut cependant regretter que cela l'amène parfois à certaines simplifications contestables. Ainsi, ne voir dans le systémisme que « la science politique de l'ordre établi, l'instrument méthodologique privilégié de la technocratie occidentale », c'est certainement faire preuve de réductionnisme, même si le propos ne manque pas de pertinence, mais cela entraîne des jugements pour le moins présomptueux tels que « la cause est aujourd'hui largement entendue, le systémisme est à peu près totalement dénué d'intérêt sur le plan scientifique. ».

Le fond même des propos de Gérard Soulier fait aussi prendre conscience de l'obsolescence rapide des données en sciences politiques. Avec de nouveaux acteurs tels que MM. Reagan et Mitterand, l'ère de la Trilatérale semble bien terminée et un conflit tel que celui du gazoduc trans-sibérien en témoigne éloquemment. Du côté américain les raffinements des stratégies complexes à long terme ont disparu pour faire place à un discours brutal et simpliste. Et en Europe, les sentiments unitaires persistent mais avec des accents neutralistes nouveaux et la solidarité entre les États se développe maintenant contre les initiatives américaines perçues comme irresponsables. Cependant, il est aussi trop tôt pour faire entièrement basculer la Trilatérale dans le champ de l'Histoire, car il est bien des revirements possibles.

Le cadre de cette note de lecture ne permet pas de rendre compte de chacune des études subséquentes. Elles sont regroupées suivant certains thèmes. Deux textes sont consacrés à celui des « Aspects diplomatiques et militaires ». Celui de M. CAO-HUY THUAN traite de *L'Europe, l'Alliance atlantique et la détente* tandis que M. Dominique DUMONT analyse les correspondances entre *Espace national, espace stratégique et espace européen*. Le thème suivant, « La Question monétaire », comprend aussi deux textes; celui de M. Michel AGLIETTA est intitulé *Le système monétaire européen et les conjonctures européennes face à la crise du dollar* et celui de M. Jacques LÉONARD: *Crise internationale et régulations nationales, une approche par la monnaie*. On trouve ensuite des études consacrées aux « Forces politiques françaises et l'Europe ». La première de M. Yves POIRMEUR traite du *Parti socialiste entre la France et l'Europe* et la seconde, de Mme Andrée JALLON s'intéresse aux *Gaullistes et l'Europe*. Enfin, en questions diverses, apparaissent deux textes: celui de M. Louis BASLÉ sur *L'évolution récente des échanges commerciaux entre les économies occidentales et le C.A.E.M.* et celui de M. Alain FENET intitulé: *L'Europe et les minorités, projets contemporains pour un droit international des groupes ethniques*.

Ce dernier thème ne peut manquer de soulever un intérêt particulier au Canada. Le texte d'Alain FENET offre l'avantage de faire le point sur les multiples initiatives en cours dans le domaine de la protection internationale des minorités, particulièrement les minorités ethniques ou linguistiques. L'auteur y étudie particulièrement le projet d'une Charte du droit des minorités élaboré par l'Institut international pour les droits des groupes ethniques et pour le régionalisme (INTEREG), ainsi que le projet de Déclaration internationale des droits des minorités présenté par la Yougoslavie. Il fait ainsi ressortir que « ces textes ont en commun de considérer les minorités dans leur réalité sociologique de groupe et de poser en principe premier leur droit à l'existence collective ». Les premiers jalons d'une recon-

naissance juridique du groupe ethnique sont ensuite étudiés, y compris dans l'ordre international, ainsi que les principes fondamentaux des droits du groupe ethnique et des modèles institutionnels susceptibles de s'y adapter. Il s'agit d'un effort conceptuel prometteur et très novateur en droit, susceptible de renouveler certaines problématiques au Canada même.

Alain PRUJINER,

*Faculté de droit
Université Laval*

3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

*Hélène Galarneau**

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE. Répertoire des organismes de coopération internationale du Québec. Montréal, Association Québécoise des Organismes de Coopération Internationale, 1982, 88p., ISBN: 2-550-02373-0

L'Association québécoise des Organismes de Coopération Internationale (AQOCI), créée en 1976, regroupe vingt et un organismes privés de coopération internationale du Québec, parmi lesquels l'UNICEF-Québec, OXFAM-Québec, le SUCO, le YMCA de Montréal, le Centre d'étude et de coopération internationale etc. Dans le répertoire qu'elle a préparé, on retrouve donc en premier lieu les fiches techniques de ces organismes, leur historique, leurs objectifs, activités, publications et personnel. Le répertoire contient d'autre part une liste des autres organismes privés à caractère internationale du Québec, classés suivant leur fonction principale: le financement de projets au tiers-monde, le secours alimentaire et médical, la défense des droits de l'homme, la solidarité internationale, la recherche, la consultation et l'accueil des immigrants.

L'AQOCI publie également une carte du monde, selon la projection d'Arno Peters. Cette représentation cartographique date de 1974 et propose une vision du monde qui corrige la sur-représentation habituelle du Nord par rapport au Sud.

H.G.

* Documentaliste, CQRI